
PIERRE ASTIÉ
DOMINIQUE BREILLAT
CÉLINE LAGEOT*

REPÈRES ÉTRANGERS

(1^{er} JANVIER – 31 MARS 2023)

149

ALLEMAGNE

12 février 2023. **Berlin.** À la suite de l'annulation du scrutin du 26 septembre 2022 par la Cour constitutionnelle de Berlin, les élections avaient lieu à nouveau pour la Chambre des députés du *Land*. Elles voient la victoire de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), qui remporte 28,2 % des voix et 52 des 159 sièges, devant le Parti social-démocrate (SPD), Les Verts (18,4 % et 34 élus chacun), Die Linke (12,2 % et 22 élus), l'Alternative pour l'Allemagne (9,1 % et 17 élus) et le Parti libéral-démocrate (4,6 % et pas d'élu). La participation a été de 63,0 %.

C'est le plus mauvais résultat des sociaux-démocrates depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, dans un *Land* qu'ils gouvernaient depuis 2001. On s'oriente vers une coalition CDU-SPD.

BRÉSIL

8-20 janvier, 30 mars 2023. **Bolsonaristes.** Des militants pro-Bolsonaro envahissent, le 8 janvier, les lieux de pouvoir à Brasilia (Congrès, palais présidentiel et Cour suprême) sur le modèle de l'assaut du Capitole deux ans plus tôt aux États-Unis. Si l'armée reste neutre, des complicités dans la police apparaissent.

Le gouverneur du district fédéral, Ibaneis Rocha Barros Junior, 51 ans, Mouvement démocratique, est suspendu le 8 janvier pour quatre-vingt-dix jours. Plus de deux mille personnes sont arrêtées.

Le 9 janvier, des milliers de personnes manifestent dans plusieurs villes contre Jair Bolsonaro.

Le 20 janvier, le président Lula destitue quatre-vingt-cinq militaires impliqués dans les événements du 8. Bolsonaro demande un visa de six mois

* Centre d'études et de coopération juridique interdisciplinaire-Université de Poitiers (CECOJI-UP) – EA 7353.

pour rester aux États-Unis, ce qui lui permettrait d'échapper aux poursuites.

Le 30 mars, l'ancien président revient cependant dans son pays discrètement. Il vient directement dans les locaux du Parti libéral.

CHINE (RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE)

150 10-13 mars 2023. **Élection présidentielle. Premier ministre.** Xi Jinping, 69 ans, en fonction depuis le 14 mars 2013, est officiellement réélu, le 10 mars, par l'Assemblée nationale populaire, président pour un troisième mandat, avec 2 952 voix contre 0 ; il y a eu 28 absentions. Han Zheng, 68 ans, premier vice-Premier ministre du Conseil des affaires de l'État, est élu vice-président.

Li Qiang, 63 ans, récemment devenu secrétaire du Parti communiste à Shanghai, est élu, le 11 mars, Premier ministre avec 2 936 voix pour, 3 contre et 8 absentions, succédant à Li Keqiang, 67 ans, en fonction depuis le 15 mars 2013. Le 12 mars, les membres du gouvernement sont également élus. Le seul changement notable est la désignation du général Li Shangfu, 65 ans, ingénieur aérospatial, comme ministre de la Défense, en remplacement du général Wei Fenghe, 69 ans, en fonction depuis le 19 mars 2018.

Dans son discours lors de la session de clôture, le 13 mars, si le président Xi Jinping déclare qu'il « faut favoriser un développement économique et social vert et à faible émission de carbone », il considère que son pays aura du mal à atteindre les objectifs fixés en matière climatique.

ÉTATS-UNIS

3 et 7 janvier 2023. **Congrès.** Le nouveau Congrès entre en fonction le 3 janvier.

La cohabitation ne devrait pas être aussi difficile que crainte pour le président Biden, en raison des divisions des républicains. La Chambre des représentants en compte finalement 222 contre 212 démocrates, mais ceux-ci contrôlent le Sénat avec 51 élus contre 49.

Ce Congrès compte cent quarante-neuf femmes, ce qui est un record, plus d'un tiers étant en outre afro-américaines. Il y a quatre-vingt-deux nouveaux membres.

Après cinq tours de scrutin, les républicains ne parviennent toujours pas à faire élire Kevin McCarthy, 57 ans, le 5 janvier, comme *speaker* de la Chambre des représentants. C'est une situation sans précédent depuis cent soixante ans. Dans la nuit du 6 au 7, au quinzième tour, McCarthy est enfin élu, obtenant 216 voix contre 212 au leader démocrate Hakeem Jeffries.

27 mars 2023. **Armes.** Une jeune femme, armée de deux fusils semi-automatiques et d'une arme de poing, ouvre le feu et tue trois enfants et trois adultes dans une école de Nashville, dans le Tennessee. Elle est abattue par les autorités. Les conservateurs insistent sur son identité de genre. Joe Biden appelle à une interdiction des armes de guerre. C'est la quatre-vingt-neuvième fusillade dans une école depuis le début de l'année.

30 mars 2023. **Ancien président.** Donald Trump est inculpé par un grand jury. Douze jours plus tôt, il appelait encore ses soutiens à manifester contre cette probable poursuite par la justice new-yorkaise, dans le cadre de l'affaire du versement d'une somme de 130 000 dollars à Stephanie Clifford, dite Stormy Daniels, actrice pornographique, pour acheter son silence avant l'élection présidentielle de 2016.

GÉORGIE

7-10 mars 2023. **ONG. Russie.** Le Parlement adopte en première lecture, le 7 mars, un projet de loi prévoyant que les organisations recevant plus de 20 % de leur financement de l'étranger soient obligées de s'enregistrer en tant qu'« agents de l'étranger ». Des manifestations ont lieu contre ce texte, qui rappelle une loi russe similaire.

Le surlendemain, le gouvernement retire en conséquence le projet, et la loi est rejetée au Parlement le 10 mars. C'est une victoire des pro-européens.

INDE

24 mars 2023. **Parti du Congrès.** Rahul Gandhi, 52 ans, principal opposant à Narendra Modi, est démis de son mandat de député à la suite de sa condamnation, par un tribunal de Surat, à deux ans de prison pour diffamation envers le Premier ministre. S'il a pu obtenir la suspension de la peine en interjetant appel, le Parlement l'a privé de son siège, une loi posant que les parlementaires reconnus coupables d'un délit ou d'un crime et condamnés à au moins deux ans de prison perdent leur statut. Il y voit une manœuvre du Premier ministre.

IRAN

3, 7 et 9 janvier, 21 février 2023. **Femmes. Peine de mort.** La Cour suprême confirme, le 3 janvier, les condamnations à mort de deux personnes, dont Mohammad Boroghani, 19 ans.

Le 7 janvier, deux hommes sont pendus. Il s'agit de Mohammad Mehdi Karami, 21 ans, irano-kurde, et Seyed Mohammad Hosseini, 39 ans, champion d'arts martiaux, accusés d'avoir tué

un membre de la milice des *bassidji*, à Karaj.

Le 9 janvier, trois condamnations à la peine capitale sont prononcées, contre Saleh Mirhashemi, 46 ans, champion de karaté, Majid Kazemi et Saeed Yaghoubi, 30 ans, accusés d'être impliqués dans la mort de trois membres des forces de l'ordre pendant les manifestations au sein de la province d'Ispahan.

Le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, dénonce des exécutions proches du « meurtre d'État ».

Ahmad-Reza Radan, artisan de la répression, est nommé à la tête de la police nationale. Le mouvement de contestation semble s'essouffler.

Le 21 février, le dissident irano-allemand Jamshid Sharmahd, 67 ans, accusé d'avoir participé à un attentat contre une mosquée à Chiraz, qui avait fait quatorze morts en avril 2008, est également condamné à mort.

ISRAËL

Janvier-mars 2023. **Réforme de la justice. Opposition.** Le 4 janvier, le ministre de la Justice, Yariv Levin, présente des propositions pour mener une réforme inquiétante du système judiciaire. Il cherche à affaiblir la Cour suprême, devenue de fait une cour constitutionnelle susceptible de bloquer certains textes en les jugeant contraires aux lois fondamentales, le pays n'ayant pas de constitution. La Knesset pourrait faire passer des dispositions censurées par la Cour par un vote à la majorité absolue. Yariv Levin veut aussi avoir la mainmise sur la nomination des juges. L'opposition dénonce un changement de régime.

Le 12 janvier, plusieurs centaines d'avocats manifestent à Tel-Aviv. Le

14 janvier, ce sont quatre-vingt mille personnes. Lors d'une troisième manifestation, le 21 janvier, leur nombre s'élève à cent trente mille.

La réforme aurait été inspirée par un think tank libertarien américain, le Kohelet Policy Forum.

Ignorant les manifestations et l'appel du président Herzog à geler le processus, la majorité à la Knesset adopte le texte en première lecture, le 21 février.

Le projet fait l'objet d'une opposition inattendue. Les réservistes de l'armée refusent de servir en signe de protestation.

152 Le 13 mars, par 61 voix contre 47, la Knesset adopte un autre texte, réduisant la possibilité de déclarer un Premier ministre dans l'incapacité de gouverner en cas de poursuites judiciaires.

Le 15 mars, le président Herzog présente un plan alternatif pour sortir de la crise.

Après avoir appelé, le 25 mars, à suspendre le projet de réforme, le ministre de la Défense, Yoav Galant, est démis de ses fonctions.

Le 27 mars, Benjamin Netanyahu suspend le texte. Le gouvernement parvient à faire écarter deux motions de censure, respectivement par 59 voix contre 53 et 60 voix contre 51.

18 et 22 janvier 2023. **Gouvernement. Cour suprême.** La désignation comme ministre de l'Intérieur et de la Santé d'Aryeh Deri, 63 ans, chef du parti Shas, ultra-orthodoxe, numéro deux du gouvernement, est annulée par la Cour suprême le 18 janvier. Dix juges sur onze considèrent que son passé judiciaire nuit « à l'image et à la réputation du système judiciaire du pays et contredit les principes de conduite éthique et de légalité ». Il a en effet été condamné pour fraude fiscale en 2021 et n'a pas respecté sa

promesse de quitter la vie politique. Le Premier ministre le démet de ses fonctions le 22 janvier.

KAZAKHSTAN

19 janvier et 19 mars 2023. **Crise politique. Élections législatives.** Un an après le « janvier sanglant », les événements ont laissé des traces. Mais le pouvoir ignore les victimes.

Le 19 janvier, quatre mois après sa réélection, le président Kassym-Jomart Tokaïev dissout l'Assemblée et fixe les élections au 19 mars. Cela s'inscrit dans la lignée des réformes constitutionnelles depuis juin 2022 pour liquider l'héritage Nazarbaïev. Et le scrutin a lieu quatre ans avant la date prévue.

Le parti présidentiel Amanat remporte 53,9 % des suffrages et 62 des 98 sièges. Les candidats indépendants ont permis une ouverture de façade. La participation a été de 52,9 %.

NOUVELLE-ZÉLANDE

19 janvier 2023. **Première ministre.** À la surprise générale, la cheffe du gouvernement, Jacinda Ardern, 42 ans, ancienne conseillère politique senior de Tony Blair, Parti travailliste, en fonction depuis le 26 octobre 2017, très appréciée, démissionne, cette décision devant être effective début février. Elle met en avant son épuisement. Dès le 22 janvier, le ministre de l'Intérieur, de l'Éducation et des Services publics, Chris Hipkins, 44 ans, conseiller politique, est élu leader du Parti travailliste, devant dans les faits entrer en fonction comme Premier ministre le 25 janvier.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

29 mars 2023. **Climat. CIJ.** L'Assemblée générale des Nations unies adopte une résolution « historique » visant à faire clarifier les « obligations » des États en matière climatique, à la suite d'une initiative menée par le Vanuatu. La Cour internationale de justice va devoir émettre un avis sur le rôle des États dans le réchauffement climatique.

POLOGNE

13 janvier et 15 février 2023. **Union européenne. Justice.** Par 203 voix contre 52, les députés polonais adoptent, le 13 janvier, un projet de loi réformant la chambre disciplinaire de la Cour suprême, ce qui devrait débloquent la situation avec l'Union européenne.

Le 15 février, la Commission saisit la Cour de justice de l'Union européenne d'un recours contre le pays, après deux décisions du Tribunal constitutionnel polonais qui considéraient en 2021 que certaines dispositions des traités européens étaient contraires à la Constitution, niant ainsi la primauté du droit de l'Union. La Commission met en cause l'indépendance du tribunal compte tenu de sa composition.

PORTUGAL

30 janvier 2023. **Euthanasie.** La Cour constitutionnelle rejette pour la deuxième fois une loi autorisant l'euthanasie en raison d'une « intolérable imprécision » dans sa rédaction, considérant que cette loi ne définit pas clairement la « souffrance de grande intensité » susceptible de permettre une « mort médicalement assistée ».

ROYAUME-UNI

8 février et 20 mars 2023. **Irlande du Nord.** La Cour suprême confirme à l'unanimité, le 8 février, la légalité du protocole nord-irlandais introduisant des contrôles post-Brexit sur les marchandises.

Le Parti unioniste démocrate annonce, le 20 mars, qu'il s'opposera à des mesures clés du nouvel accord entre Londres et Bruxelles.

15 février et 28 mars 2023. **Première ministre. Écosse.** La cheffe du gouvernement, Nicola Sturgeon, 52 ans, en fonction depuis le 20 novembre 2014, crée la surprise en annonçant sa démission, parce qu'elle n'a « tout simplement plus d'énergie pour quatre ans supplémentaires ». On établit une comparaison avec la décision prise par son homologue néo-zélandaise, Jacinda Ardern.

Le 28 mars, le Parlement élit comme Premier ministre Humza Yousaf, Parti national écossais, musulman d'origine indo-pakistanaise, par 71 voix, contre 31 à Douglas Ross, 40 ans, conservateur, et 22 à Anas Sarwar, 40 ans, travailliste, né de parents musulmans pakistanais. Le nouveau chef du gouvernement entre en fonction le lendemain.

SLOVAQUIE

17, 21 et 25 janvier 2023. **Gouvernement. Dissolution.** Eduard Heger, 46 ans, économiste, Les Gens ordinaires et personnalités indépendantes, Premier ministre depuis le 1^{er} avril 2021, annonce, le 17 janvier, qu'il ne peut assurer une majorité au Parlement et demande des élections anticipées. Le 21 janvier a lieu un référendum à la suite d'une initiative populaire de

l'opposition pour confirmer la convocation de ces élections. Si le « oui » l'emporte à une écrasante majorité avec 98,4 %, c'est un échec cuisant car le scrutin est boycotté, la participation (27,3 %) se trouvant loin derrière le quorum de 50 % exigé. Mais, le 25 janvier, le Parlement approuve un amendement à la Constitution qui l'habilite à voter la tenue d'élections législatives anticipées le 30 septembre.

UKRAINE

154 Janvier-mars 2023. **Russie.** Le 9 février, Volodymyr Zelensky est accueilli chaleureusement au Conseil européen extraordinaire, où il défend sa vision de l'issue du conflit. Les Vingt-Sept s'engagent à soutenir son plan de paix.

Du 21 au 22 février, le président Biden vient en Pologne. Mais il a effectué auparavant une visite surprise et symbolique à Kiev. Washington avait prévenu Moscou « quelques heures avant son départ pour des motifs de déconfliction ».

Dans son discours à la nation russe le 21 février, Vladimir Poutine affirme sa détermination à poursuivre l'« opération militaire spéciale » en Ukraine, qu'il situe dans le contexte d'un affrontement global face aux pays occidentaux. Il se dit prêt à une guerre longue.

Le 23 février, l'Assemblée générale des Nations unies adopte une résolution condamnant Moscou par 141 voix contre 7 (Biélorussie, Corée du Nord, Érythrée, Mali, Nicaragua, Russie et Syrie) et 32 abstentions, dont la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud : « Elle exige de nouveau que la Fédération de Russie retire immédiatement, complètement et sans condition toutes ses forces militaires du territoire ukrainien à l'intérieur des frontières internationalement

reconnues du pays, et appelle à une cessation des hostilités. »

Le 24 février, la Chine publie un plan de « règlement politique » en douze points, affirmant qu'il « faut respecter la souveraineté de tous les pays » et qu'il faut « abandonner la mentalité de guerre froide ». Ce plan estime aussi que « la sécurité d'une région ne devrait pas être réalisée en renforçant ou en élargissant des blocs militaires » et que « toutes les parties devraient aider la Russie et l'Ukraine à travailler dans la même direction et à reprendre le dialogue direct aussi vite que possible pour atteindre une désescalade progressive puis atteindre un cessez-le-feu complet ».

La Cour pénale internationale mène des enquêtes sur les organisateurs russes de déportations d'enfants. Le 5 mars est créé le « CIPA », parquet intérimaire formé de magistrats car la CPI n'a pas compétence. C'est la première étape vers la création d'un tribunal spécial.

Le 17 mars, deux mandats d'arrêt sont émis par la Cour pénale internationale contre Vladimir Poutine, soupçonné d'être responsable de crimes de guerre. Mais le traité sur la CPI n'a pas été ratifié par la Russie (qui l'avait cependant signé), les États-Unis, la Chine, l'Inde ou Israël. En réaction, le président Poutine se rend, le 18 mars, à la fois en Crimée et dans la zone conquise du Donbass.

Lors de la visite de Xi Jinping en Russie, du 20 au 22 mars, Vladimir Poutine se dit « ouvert » à des discussions sur le plan de paix de la Chine et déclare avoir du « respect » pour les propositions chinoises sur le conflit ukrainien. De leur côté, les États-Unis, par la voix du secrétaire d'État, Antony Blinken, rejettent ces propositions.

UNION EUROPÉENNE

11 janvier-16 février 2023. **Corruption. Qatar. Maroc.** En réaction au scandale de corruption impliquant le Qatar, la présidente du Parlement européen, Roberta Metsola, expose, le 12 janvier, ses pistes de réforme dans un plan en quatorze points, proposant notamment que les eurodéputés déclarent systématiquement les emplois occupés hors de leur mandat législatif et ne puissent exercer certaines fonctions pendant une durée à fixer après la fin de leur mandat. Le 16 janvier, elle présente de nouvelles mesures pour « l'intégrité, l'indépendance et la responsabilité du Parlement ».

Face au « *Qatargate* », les députés européens ont très vite déclaré les cadeaux et voyages, comme ils étaient tenus de le faire. C'est ainsi que, les 11 et 12 janvier, la présidente Metsola a déclaré cent quarante-deux cadeaux reçus en une année.

Le 2 février, le Parlement européen lève l'immunité de deux eurodéputés, le Belge Marc Tarabella et l'Italien Andrea Cozzolino, qui nient toute implication dans cette affaire. Le 11 février, Marc Tarabella est inculpé et placé en détention provisoire.

Le 8 février, la conférence des présidents du Parlement approuve le plan de réforme proposé par Roberta Metsola. Le 16 février, les députés européens demandent la mise en œuvre de réformes supplémentaires pour la transparence et l'intégrité.

31 janvier 2023. CJUE. **Mandat d'arrêt européen.** Pour faire suite à des questions préjudicielles posées par le Tribunal suprême espagnol sur le refus de la Belgique d'appliquer les mandats d'arrêt européens, la Cour de justice

de l'Union affirme que ce type de rejet doit revêtir un « caractère exceptionnel ». Les juges sont censés avoir au préalable démontré « les défaillances systémiques ou généralisées affectant le système juridictionnel de l'État membre » émettant un mandat d'arrêt européen et « un défaut manifeste de compétence de la juridiction appelée à juger la personne recherchée dans ledit État membre ».

ET AILLEURS

1^{er} janvier. La Croatie devient le vingtième membre de la zone euro et le vingt-septième membre de l'espace Schengen.

10 janvier. Dernier roi de Grèce, du 6 mars 1964 au 1^{er} juin 1973, Constantin II décède à Athènes, à 82 ans.

28 janvier. Petr Pavel, 61 ans, indépendant, ancien chef d'état-major, est élu, avec 58 % des voix au second tour, président de la République tchèque.

29 janvier. Les citoyens du Liechtenstein rejettent par référendum l'interdiction des casinos.

12 février. Níkos Christodoulídis, 49 ans, diplomate, indépendant soutenu par le Rassemblement démocratique (DISY), est élu, avec 52 % des voix au second tour, président de la République de Chypre.

22 février. La CIJ ordonne à l'Azerbaïdjan d'assurer la libre circulation entre le Haut-Karabakh et l'Arménie.

25 février. Bola Ahmed Tinubu, 70 ans, Congrès des progressistes (APC), est élu, avec 37 % des voix dès le premier tour, président de la République fédérale du Nigeria.

26 février. Le gouvernement colombien accorde à l'Armée de libération

nationale (ELN) le statut d'« organisation politique armée rebelle ».
25 mars. Après douze ans de pouvoir conservateur, la Nouvelle-Galles du

Sud connaît l'alternance. En Australie, seule la Tasmanie (libérale) n'a pas de direction travailliste.